

POURQUOI UN RELAIS POSTAL A MIRADOUX ?

Depuis quelques années, la poste ferme ses services : après avoir supprimé le poste de receveur, les horaires ont diminué puisque tous les services et en particulier les services financiers n'étaient plus assurés à l'exception du jeudi matin, Lectoure a donc dû assurer.

De diminution en diminution, la poste allait être ouverte 16 heures, soit 30% d'horaire en moins à discrétion du directeur de la Poste.

Nous avons eu à choisir entre une ouverture de 16 heures par la Poste, une agence postale ou un relais postal. Le poste nous aide à choisir puisque depuis février, elle est restée fermée plus d'un mois.

Où est le service au public ? Un agent malade ou en congés : pas de remplacement.

Un agent de moins à Lectoure, l'agent de Miradoux assure son remplacement au détriment de l'ouverture du service à Miradoux.

Bref, pour ainsi dire plus de poste à Miradoux.

Le choix restait entre Agence Postale : c'est un agent municipal qui doit assurer le service, ce qui est impossible dans notre commune et le relais postal qui est assuré par un commerçant.

Nous avons choisi cette dernière formule lors du dernier Conseil Municipal car le service sera assuré tous les jours et cela confortera le commerce choisi.

Pour information au public, la Poste sera à nouveau fermée du lundi 4 au jeudi 7 mai...

C'est scandaleux.

Madame le maire Suzanne Macabiau